

Financer la solidarité



2008

LES PROJETS
D'ECONOMIE
LOCALE ET
SOCIALE



Bilan 2001-2008



CAISSE D'ÉPARGNE



*Sur le campus de Toulouse, les étudiants handicapés et valides partagent loisirs et vie sociale.
Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.*

SOMMAIRE

LES PROJETS D'ECONOMIE LOCALE ET SOCIALE	4
L'EMPLOI	6
L'AUTONOMIE	8
LE LIEN SOCIAL	10
PARCOURS CONFIANCE	12
LES COUPS DE CŒUR DE LA SOLIDARITE 2008	14
DES « PROS » DE LA BANQUE SOLIDAIRE	16
DES CONVENTIONS AVEC SIX RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT	18
EN 2009, L'ENGAGEMENT DES CAISSES D'EPARGNE SE RENOUVELLE	20
LES PELS EN QUELQUES CHIFFRES	22

18 858 projets financés à hauteur de **354** millions d'euros !

C'est le bilan définitif du soutien des Caisses d'Épargne au développement social et solidaire des régions pendant huit ans, au titre des projets d'économie locale et sociale (PELS).

Conçus et conduits pour apporter une réponse efficace et moderne aux besoins de solidarité dans la société, ces PELS sont la marque de l'engagement des Caisses d'Épargne sur leurs territoires depuis toujours.

Au-delà du soutien à la création d'emploi, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes dépendantes ou encore au maintien du lien social, il y a l'énergie et le talent de milliers d'hommes et de femmes qui s'engagent, aux côtés de leurs concitoyens, pour améliorer les conditions de vie et favoriser le développement local.

L'année 2008 marque la fin de l'engagement des Caisses d'Épargne sous cette forme. En effet, dans le prolongement de l'ouverture à la concurrence de la distribution du Livret A, le législateur a levé l'obligation légale faite aux Caisses d'Épargne de consacrer au financement de PELS une partie de leurs résultats annuels.

Mais il a maintenu leur vocation dans l'action solidaire, dans le développement économique local et régional et dans la lutte contre l'exclusion bancaire et financière de tous les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale.

Sans attendre cette évolution législative, les Caisses d'Épargne avaient pris l'engagement de consacrer 1 % de leur produit net bancaire à la responsabilité sociale de l'entreprise.

C'est donc une nouvelle forme d'engagement, pleinement volontariste, qui se met en place au sein des Caisses d'Épargne. Avec la même authenticité, les mêmes valeurs éthiques et la même ambition d'être à la pointe de l'innovation sociale.

3 041
projets financés
en 2008

58,1
millions d'euros
engagés en 2008

LES PROJETS D'ECONOMIE LOCALE ET SOCIALE

L'engagement philanthropique des Caisses d'Epargne en faveur de la société fait partie de leur culture et de leur histoire depuis 1818. La loi du 25 juin 1999, qui les a dotées du statut coopératif, avait réaffirmé cette vocation à travers le financement de projets de solidarité nommés PELS (projet d'économie locale et sociale), un dispositif sans équivalent en France.

Depuis 2001, l'enveloppe financière consacrée aux projets était votée dans chaque Caisse d'Epargne pour l'année. Elle était calculée sur la base des intérêts servis aux détenteurs de parts sociales par la Caisse d'Epargne dont ils relèvent.

Avec la loi de modernisation financière du 4 août 2008, la démarche procède désormais d'un financement volontaire des Caisses d'Epargne dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale d'entreprise (voir page 22).

UNE DEMARCHE QUI S'APPUIE SUR DES PRINCIPES FORTS

SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Les financements privilégient l'aide aux populations en difficulté : personnes handicapées, âgées ou malades, en chômage de longue durée, jeunes en voie de marginalisation sociale. Les soutiens sont accordés à des personnes morales, pour l'essentiel des associations, qui interviennent au quotidien auprès de ces groupes. Ils ne sont donc pas directement attribués à des personnes physiques. Le financement bénéficie néanmoins indirectement à un microentrepreneur s'il est soutenu par un organisme professionnel de l'accompagnement.

La subvention représente le mode de soutien le plus souvent utilisé. Mais pour répondre à la spécificité d'une situation, le financement d'un projet peut prendre la forme d'un apport en capital, en moyens ou en compétences.

TRAVAILLER AVEC LE TERRAIN

Banque de proximité, chaque Caisse d'Epargne est ancrée à son territoire. Elle est à l'écoute des porteurs de projets qui proposent des réponses concrètes et adaptées aux difficultés des personnes : réseaux d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, associations ou fondations dans toutes leurs diversités, entreprises d'insertion ou acteurs locaux qui favorisent des solutions réunissant acteurs publics et privés, telles que les sociétés coopératives d'intérêt collectif.

S'APPUYER SUR LE SOCIETARIAT

Pour accueillir ou détecter les projets de solidarité, la Caisse d'Epargne s'appuie sur son organisation de banque coopérative animée par son sociétariat. Chaque société locale d'épargne est gérée par des administrateurs bénévoles impliqués dans le dispositif. Grâce à leur connaissance des acteurs économiques et sociaux de leur territoire, ils proposent des projets ou interviennent dans leur sélection. Ils sont également très actifs dans leur évaluation.

Association Adrien

Elle soutient les enfants hospitalisés et leurs familles en redonnant des couleurs et de la vie à l'univers médical (achat de jouets, ordinateurs, petit mobilier, etc.)

Caisse d'Epargne Côte d'Azur.



RESPECTER L'ETHIQUE

Dispositif d'intérêt général, les projets de solidarité sont assortis de règles précises de mise en œuvre permettant le respect des principes de neutralité, de transparence et d'intégrité. L'ensemble des participants au processus (administrateurs, sociétaires, collaborateurs, experts, etc.) doit s'y conformer.

DES INTERVENTIONS CIBLEES

Les Caisses d'Epargne situent leur intervention à la fois au cœur des enjeux actuels de la société et à proximité des porteurs de projets. Elles concentrent leur implication dans trois domaines :

l'emploi via le soutien à la création d'entreprise ou l'insertion par l'économique, soit 34 % des fonds alloués ;

l'autonomie des personnes en fragilité sociale, physique ou psychologique, soit 46 % des financements accordés en 2008 ;

le lien social, pour 20 % de l'enveloppe.



Chouettes du cœur

L'association donne des ailes aux personnes handicapées en associant les adolescents au dressage des oiseaux.

Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté.



L'EMPLOI

FAVORISER L'INSERTION BANCAIRE DU MICROENTREPRENEUR

Sans soutien bancaire, le microentrepreneur a peu de chances de pouvoir créer ou reprendre une activité. La Caisse d'Epargne lui donne la possibilité d'accéder à un crédit et à des services bancaires spécifiques, à condition qu'il soit accompagné par un réseau professionnel. La création, par les Caisses d'Epargne, d'associations *Parcours Confiance* proposant un suivi bancaire personnalisé, permet de mieux répondre aux besoins des microentrepreneurs en marge des circuits de financement classiques (voir pages 12-13).

De la création d'un commerce de produits équitables à une offre de services informatiques à domicile, en passant par la reprise d'une entreprise artisanale, les projets soutenus témoignent de l'extrême variété des initiatives.

TRAVAILLER AVEC LES RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement du créateur d'entreprise constitue l'élément clé de la réussite de son démarrage. La Caisse d'Epargne a donc noué des partenariats nationaux avec les cinq grands réseaux d'aide à la création d'entreprise : France Active, France Initiative, les Boutiques de Gestion, Réseau Entreprendre et la 2^{ème} Chance (coordonnées pages 18-19).

Déclinés au plan local, ces accords se concrétisent à travers l'abondement de fonds de prêts d'honneur ou de fonds de garantie, et un partenariat étroit dans l'accompagnement du crédit bancaire, notamment dans le cadre de *Parcours Confiance*.

INSERER PAR L'EMPLOI

Pour redonner des chances aux personnes sans emploi d'accéder à une activité rémunérée, la Caisse d'Epargne soutient les projets d'associations ou d'entreprises d'insertion qui proposent des postes de travail adaptés, permettant de réapprendre à vivre dans un contexte professionnel, de s'approprier un métier, d'acquérir des formations qualifiantes. C'est le cas, par exemple, des jardins, chantiers ou entreprises d'insertion.

Cap Vers

Créée par des professionnels de l'agriculture et de la vigne, l'association emploie des personnes en réinsertion sur le marché du travail.

Caisse d'Epargne Alsace.



La Caisse d'Épargne, partenaire de Talents des Cités, remet le prix spécial de l'Accompagnement

Initié en 2002 dans le cadre du plan Espoir Banlieues du gouvernement et des actions de la présidence du Sénat pour soutenir les initiatives entrepreneuriales et citoyennes, le concours *Talents des Cités* a pour objectif de dynamiser la création d'activités et d'emplois dans les quartiers, en soutenant des initiatives de création d'entreprise.

La Caisse d'Épargne est l'un des parrains de *Talents des Cités*. Elle a ainsi récompensé la Coursive d'Entreprises de la Ville de Saint-Fons (Rhône) en lui décernant le prix spécial de l'Accompagnement. Cette pépinière d'entreprises a reçu une dotation de 5 000 euros pour ses actions remarquables auprès des créateurs d'entreprises, et notamment Khada et Samia Rami pour la création de « ASM Ambulance », lauréat national *Talents des Cités 2008*.

La Coursive d'Entreprises accueille, informe et conseille les porteurs de projet en leur proposant à la fois un accompagnement complet et l'hébergement d'entreprises. Créée en 1998, elle a hébergé quelque 60 entreprises dont 24 actuellement. Elle est à l'origine de la création de 190 emplois, soit une moyenne de trois emplois par entreprise, avec un taux de pérennité de 70 % à 9 ans.



De 2001

à 2008

3,2 millions d'euros
pour la réinsertion
professionnelle et sociale.

875 PELS pour financer
des actions de formation.

626 PELS permettant
d'acquérir du matériel informatique.

5 millions d'euros
destinés à l'acquisition de mobilier.



L'AUTONOMIE

MAITRISER LES SAVOIRS DE BASE

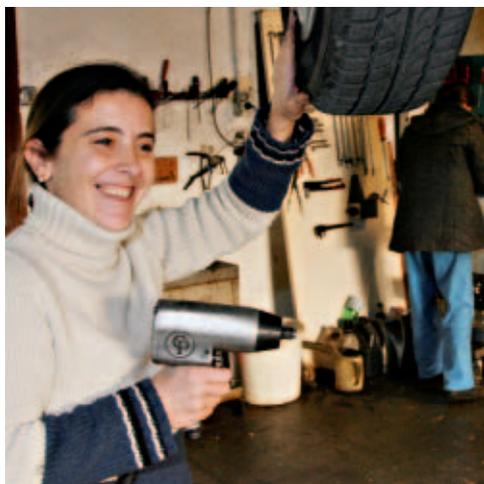
La Caisse d'Épargne finance les projets qui aident les personnes à accéder aux savoirs indispensables à leur développement personnel et à leur participation à la vie sociale : lire, écrire, compter, s'exprimer. Les actions financées doivent favoriser l'ouverture au monde actuel dans sa diversité : ateliers informatiques, événements autour de la citoyenneté, découverte de l'environnement, sensibilisation à la gestion de l'argent, par exemple. C'est notamment *via* cette approche que les Caisses d'Épargne soutiennent les formations proposées par l'association Finances & Pédagogie (voir page 13).

FAVORISER L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Restaurer ou maintenir l'autonomie des personnes handicapées, malades ou âgées recouvre des besoins sociaux en progression. Ils induisent des financements de matériels spécialisés ou de programmes d'intervention adaptés à des situations très diverses. Ces projets, souvent portés par les collectivités territoriales ou par les acteurs sanitaires, permettent aux bénéficiaires d'accroître leur mobilité, de continuer à vivre à leur domicile, mais aussi d'éviter l'isolement social.

SATISFAIRE DES BESOINS FONDAMENTAUX

Malgré le développement économique, se nourrir, se loger, se vêtir ou se déplacer n'est pas accessible à tous. Aussi, la Caisse d'Épargne soutient-elle les associations mobilisées en faveur des plus démunis. Elle finance les investissements nécessaires à leur mission : achat de véhicules ou d'outils de travail ; aménagement et équipement de locaux d'accueil, de stockage de denrées ; formation des bénévoles ; réalisation de supports d'information.



Les Mécanos du Cœur

Garage solidaire pour les personnes en situation de précarité, certains peuvent réparer leur voiture, d'autres trouver un soutien pour l'apprentissage du Code de la Route.

*Caisse d'Épargne
Provence-Alpes-Corse*

La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

Reconnue d'utilité publique en 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité est devenue un acteur reconnu pour son engagement social auprès des personnes âgées, malades ou handicapées, mais aussi auprès des jeunes en situation d'illettrisme.

Premier réseau français à but non lucratif, la Fondation gère 89 établissements et services dont 79 établissements médico-sociaux qui accueillent 5 800 personnes âgées ou handicapées, quatre établissements sanitaires qui soignent 11 500 patients, et cinq services de maintien à domicile comptant 6 300 personnes abonnées. La Fondation pilote également des opérations d'intérêt général innovantes, qui structurent une politique de mécénat centrée sur l'autonomie des personnes et la lutte contre l'exclusion sociale.

Dans le domaine de l'exclusion sociale, la Fondation développe également le dispositif de lutte contre l'illettrisme *Savoirs pour réussir* qui permet à des jeunes de 18 à 25 ans de réapprendre les savoirs de base et d'être accompagnés vers l'insertion professionnelle par 400 tuteurs bénévoles formés par la Fondation. 19 sites *Savoirs pour réussir* ont été créés avec le soutien des Caisses d'Épargne et des partenaires des collectivités locales et accueillent 750 jeunes en situation d'illettrisme.

En 2008, la Fondation a également soutenu 51 projets innovants grâce aux dons des Caisses d'Épargne et des filiales.

Plus d'information sur www.fces.fr



De 2001

à 2008

1 315 véhicules
utilitaires financés.

4,5 millions d'euros
dédiés au financement du logement
de personnes en précarité.

16,7 millions d'euros
pour aider des personnes handicapées.

167 PELS
pour le financement
de portage de repas.



LE LIEN SOCIAL

INSERER PAR LA CULTURE ET LE SPORT

En milieu rural comme en milieu urbain, qu'il s'agisse de jeunes ou de personnes âgées, une partie de la population est menacée par le risque d'exclusion sociale. Banque de proximité, la Caisse d'Épargne finance des initiatives visant à recréer un lien social fédérateur : animations de quartiers, organisation de rencontres sportives, équipements mobiles... Elle facilite également l'accès à la culture en encourageant la tenue de spectacles (artistes, matériels, promotion).

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Les associations engagées dans la protection de l'environnement peuvent bénéficier d'un financement lorsque le projet participe également à la cohésion sociale. Les Caisses d'Épargne soutiennent ainsi les chantiers de nettoyage des berges des cours d'eau, de réhabilitation de sites naturels dégradés, lorsque les travaux sont effectués par des personnes en insertion ou lorsqu'ils rendent les lieux accessibles à des personnes handicapées.

Dans le même esprit, la Caisse d'Épargne finance des actions de découverte et de sensibilisation à la protection de l'environnement dispensées auprès des enfants de milieux défavorisés.

FAVORISER L'INSERTION BANCAIRE DES POPULATIONS FRAGILES

Un chômeur de longue durée a besoin d'un véhicule pour pouvoir accepter un emploi loin de son domicile. Une bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé souhaite vivre dans un appartement, de façon autonome, et a besoin de s'équiper en mobilier adapté. *Parcours Confiance* permet, au moyen de microcrédits personnels, de répondre à ces situations que le marché ne prend que très imparfaitement en charge. Au-delà du service bancaire, les particuliers bénéficient d'un véritable accompagnement personnalisé par des chargés de mission dédiés. Des ateliers sur le rapport à l'argent et sur la maîtrise d'un budget familial organisés par Finances & Pédagogie sont également proposés. Un diagnostic et un suivi social sont apportés par des partenaires professionnels de l'action sociale. *Parcours Confiance* est une offre complète pour un retour rapide à un équilibre financier pérenne (voir pages 12-13).



Association Ferme de Cocagne

*Le contact permanent de ces jardiniers
handicapés mentaux légers avec le public favorise
leur intégration sociale.*

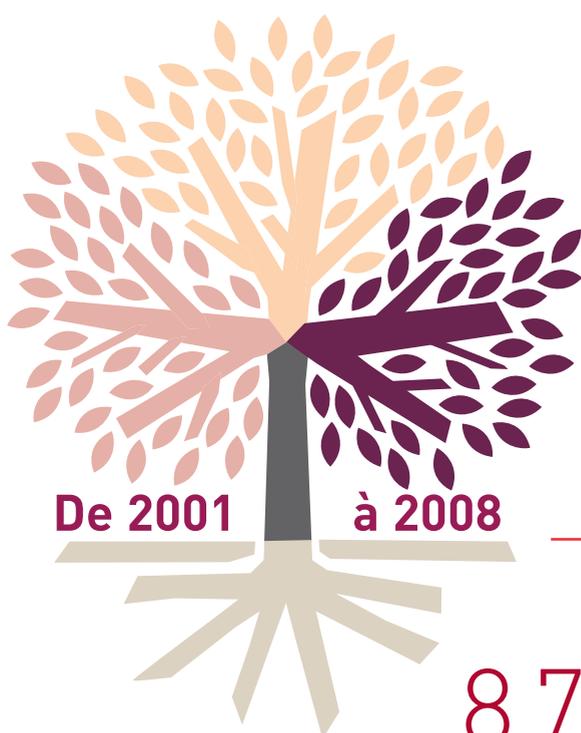
Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire.

1 000 projets pour l'environnement

À l'occasion de la Semaine du développement durable en avril 2008, une campagne de communication a été lancée à l'échelle nationale pour financer 1 000 projets pour l'environnement, fin 2009.

L'ensemble des 17 Caisses d'Épargne a participé à cette initiative.

Au 31 décembre 2008, 753 projets étaient déjà recensés par les Caisses d'Épargne engagées dans l'opération.



De 2001 à 2008

1 714 PELS
en faveur de l'environnement.

8,7 millions d'euros
consacrés aux jeunes

3 millions d'euros
pour financer
l'accès à la culture.

550 PELS pour soutenir
des activités sportives.

PARCOURS CONFIANCE

Parcours Confiance est un dispositif innovant d'accompagnement bancaire et social des populations en fragilité financière, qu'il s'agisse de particuliers ou de microentrepreneurs.

Les associations *Parcours Confiance* sont destinées à venir en aide aux particuliers et créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès aux financements bancaires classiques, que ce soit en raison de difficultés d'usage, de difficultés d'accès au crédit ou de problèmes financiers liés à un accident de la vie. L'accompagnement de *Parcours Confiance* se décline à trois niveaux :

- **un accompagnement social** réalisé par les partenaires locaux de l'action sociale (recherche d'emploi, de logement, soutien à la création d'entreprise) ;
- **un accompagnement bancaire** individuel réalisé par le conseiller *Parcours Confiance* à partir d'un diagnostic social et budgétaire, complété par une offre bancaire adaptée (notamment le microcrédit) ;
- **un accompagnement pédagogique** sous la forme d'ateliers sur le rapport à l'argent animés par Finances & Pédagogie.

Les associations *Parcours Confiance* se construisent sur la base de partenariats locaux avec les acteurs clés de l'accompagnement social (centre communal d'action sociale, caisse d'allocations familiales, conseil général, associations telles que le Secours catholique et l'UDAF...) mais aussi de l'accompagnement à la création d'entreprise (fonds territoriaux de France Active, plateformes de France Initiative, Boutiques de Gestion, Réseau Entreprendre...).

Après un démarrage expérimental en 2006, *Parcours Confiance* a connu un essor rapide.

Début 2009, 16 Caisses d'Epargne sont opérationnelles, 53 conseillers nommés et 58 départements couverts.

Pour s'informer ou obtenir les coordonnées des conseillers régionaux *Parcours Confiance*, www.parcours-confiance.fr

Première banque du Microcrédit personnel



A fin septembre 2008, la production de l'ensemble des banques sur l'activité microcrédit personnel garanti par le Fonds de cohésion sociale (FCS) s'élevait à 14,6 millions d'euros, correspondant à 5 644 prêts contre 1 500 seulement à fin 2007. Avec 1 475 microcrédits personnels garantis, à fin décembre 2008, et une part de marché de 34 %, le Groupe Caisse d'Epargne est en France la première banque du microcrédit personnel parmi les 18 établissements partenaires du FCS.

Finances & Pédagogie

Soutenue depuis son origine, en 1957, par les Caisses d'Épargne, l'association Finances & Pédagogie réalise des actions de formation et d'information en matière d'éducation financière et budgétaire, à destination de tous les publics.

La prévention du surendettement et l'accompagnement pour une meilleure insertion bancaire est un levier pour améliorer la qualité de vie des individus et favoriser le développement des territoires.

En partenariat avec plus de 1 300 acteurs locaux, structures d'insertion, associations, établissements scolaires, entreprises et collectivités, Finances & Pédagogie enseigne aux personnes en situation précaire, aux jeunes scolarisés, aux retraités et aux salariés les bonnes pratiques de gestion budgétaire pour qu'ils puissent gérer au mieux leurs finances et leur épargne.

EN 2008

- Plus de 12 000 heures
- Près de 4 300 interventions
- Près de 65 000 personnes formées

DES PRIORITES AFFICHEES

- Le soutien aux professionnels de l'action sociale
4 000 relais sociaux, dont 1 200 pour l'accompagnement au microcrédit personnel
- L'éducation auprès des jeunes en milieu scolaire ou en insertion
près de 23 000, dont plus de 6 000 en insertion



Partenariat Adecco

Partant du constat qu'un nombre significatif d'intérimaires rencontre des difficultés pour accéder aux services bancaires de base, le Groupe Adecco France et le Groupe Caisse d'Épargne ont uni leurs efforts pour aider les plus fragiles d'entre eux. Depuis février 2008, ce partenariat a permis de financer la création de deux entreprises par des intérimaires d'Adecco, d'accorder plusieurs microcrédits à des intérimaires en insertion pour acquérir un véhicule et renforcer ainsi leur employabilité. Autant de réalisations que les deux groupes souhaitent encourager à l'avenir.



Partenariat Restos du Cœur

Au-delà du soutien financier apporté par les PELS, les Restos du Cœur et le Groupe Caisse d'Épargne ont conclu, en janvier 2008, un accord pour permettre à des personnes en situation financière précaire de bénéficier des services des associations *Parcours Confiance*.

En un an, plus de 60 personnes ont été suivies par un conseiller *Parcours Confiance*. Elles ont bénéficié d'un accompagnement bancaire adapté et d'un microcrédit personnel apportant, dans la majorité des cas, une aide à leur mobilité professionnelle (achat de véhicule, obtention d'un permis de conduire).

LES COUPS DE CŒUR DE LA SOLIDARITÉ



Pour la troisième année consécutive, les Caisses d'Épargne ont distingué des projets d'économie locale et sociale emblématiques de leur engagement dans les régions, en mettant à l'honneur les acteurs impliqués.

Parmi 18 projets en lice, sept associations ont été récompensées le 15 décembre dernier à Paris, lors de la cérémonie des « Coups de Cœur de la Solidarité 2008 ». Pour la première année, les collaborateurs des Caisses d'Épargne ont désigné l'association de leur choix *via* un vote en ligne et la Fondation de France, associée à l'événement, a remis le prix « Giacinto-Accornero ».

Le jury, composé de personnalités issues des médias, de partenaires des Caisses d'Épargne, mais aussi du secteur de l'économie sociale et du Groupe Caisse d'Épargne, a désigné les lauréats en fonction de leur engagement, de l'innovation et de la pérennité des initiatives.

Cette année, la cérémonie a été parrainée par Michel Creton, comédien engagé qui mène, depuis plus de 40 ans, une lutte pour améliorer le sort des jeunes polyhandicapés.

Coup de Cœur Emploi et Lien social « Entreprendre et partager »

Péniche Accueil

L'association Péniche Accueil offre un espace d'échanges aux personnes sans domicile fixe ou en grande précarité. Ce lieu ouvert leur permet de venir trouver un refuge, une écoute, sans se sentir enfermées.

Caisse d'Épargne Rhône Alpes



Coup de Cœur Autonomie « Vivre et s'épanouir »

GAHMU / SAHEHD

Cette association permet à des étudiants lourdement handicapés de suivre des études supérieures dans de bonnes conditions grâce à un logement adapté et à l'aide d'intervenants spécialisés.

Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées



Coup de Cœur Environnement «Préserver et Valoriser»

Association pour la promotion des handicapés

Les personnes handicapées travaillent dans les Jardins de Brocéliande : elles accueillent le public, leur transmettent leur savoir-faire et assurent l'entretien du jardin.

Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire

Coup de Cœur des Sociétaires

Réseau Audition Enfant 37

La mission de cette association est d'améliorer la technique de dépistage et de diagnostic précoce de la surdité des nouveau-nés.

Caisse d'Epargne Loire-Centre



Coup de Cœur des Collaborateurs Ninon Soleil

L'association Ninon Soleil souhaite apporter chaleur et réconfort à des enfants gravement malades. Le projet "Perles de Ninon, Perles du courage" aide ces enfants à communiquer entre eux à l'hôpital au moyen d'un collier de perles qui symbolisent les différentes étapes de soin franchies au cours de la maladie.

Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Coup de Cœur « Giacinto Accornero », Fondation de France

Association Pas à Pas

L'association Pas à Pas propose aux enfants atteints de troubles envahissants du développement, et à leurs parents, une alternative à l'hospitalisation et à la médication.

Caisse d'Epargne Nord France Europe



Mention spéciale du Jury

Solidarité Santé 63

L'objectif de Solidarité Santé 63 est de créer une antenne médico-sociale itinérante dans le Puy-de-Dôme afin de proposer des soins médicaux et dentaires à des personnes sans couverture médicale et habitant en zone rurale. Avec l'aide de la Caisse d'Epargne, Solidarité Santé 63 a pu acquérir deux véhicules et aménager des locaux d'accueil.

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin



DES « PROS » DE LA BANQUE SOLIDAIRE

Financer la solidarité, c'est bien, rendre cette démarche la plus efficace possible, c'est mieux.

Depuis 2001, la mise en œuvre des PELS a suscité le développement d'un professionnalisme, mobilisant une véritable chaîne de compétences au sein du réseau des Caisses d'Épargne :

DETECTION DES PROJETS > INSTRUCTION > FORMALISATION

DECISION > SUIVI > COMMUNICATION > EVALUATION

Au sein de la Caisse d'Épargne, le responsable Intérêt général exerce un métier à part entière, joue le rôle de pivot de la banque solidaire : il fait le lien entre les porteurs de projets, le milieu institutionnel local et les différents interlocuteurs de la Caisse d'Épargne impliqués dans le processus : services supports, administrateurs, agences bancaires.

Pour répondre aux impératifs de bonne gestion de l'enveloppe allouée, de transparence et de reporting des projets, les personnels en charge de l'intérêt général ont suivi des formations ciblées sur la mise en œuvre de l'activité : appropriation des outils informatiques, sensibilisation aux problématiques sociales, conduite de partenariats, technique d'évaluation des projets.



Lors de leur assemblée générale, des sociétaires de la Caisse d'Épargne votent pour leur projet PELS.

ACTEURS IMPLIQUES DANS LEUR CAISSE D'ÉPARGNE, ILS TEMOIGNENT :

“ Les PELS ont permis à notre Caisse d'Épargne d'être un acteur reconnu du milieu local, avec des retombées d'image favorables pour nos activités sur le marché de l'économie sociale. ”

Michel, secrétaire général.

“ Je suis très impliquée dans la vie associative de ma ville et j'ai pu faire financer les équipements de loisirs de notre régie de quartier, grâce à mon collègue en charge des missions d'intérêt général à la Caisse d'Épargne. ”

Patricia, informaticienne.

“ Pour faciliter le choix des meilleurs dossiers et instaurer un dialogue, nous organisons l'audition des associations qui viennent présenter leur projet devant les administrateurs de la société locale d'épargne. ”

Karim, gestionnaire PELS.

“ Depuis plusieurs années, nous favorisons les projets à la fois solidaires et environnementaux. Cette approche a pu se développer grâce au lancement d'un appel à projets, lequel a également permis de renforcer notre visibilité d'acteur engagé dans la région. ”

Marie-Jeanne, responsable Intérêt général.

“ L'évaluation des projets un ou deux ans après l'octroi de la subvention n'est pas seulement un moyen de s'assurer de la réalisation des choses. Cette rencontre avec l'association crédibilise à la fois la Caisse d'Épargne et le porteur de projet. ”

Pierre-Henri, administrateur SLE.

Avec l'essor du microcrédit professionnel, via les organismes d'accompagnement des personnes à l'emploi puis avec le déploiement du microcrédit personnel via les associations *Parcours Confiance*, les Caisses d'Épargne ont conjugué la solidarité avec leur cœur de métier bancaire. Cette approche préfigure la nouvelle responsabilité sociétale d'entreprise, nouvel horizon des Caisses d'Épargne.

L'association Initiative 77 permet à des RMistes de réapprendre le travail en équipe et de s'initier aux travaux de jardinage en Seine-et-Marne.
Caisse d'Épargne Ile-de-France



DES CONVENTIONS AVEC SIX RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des créateurs en amont et en aval de la création d'entreprise améliore leurs chances de succès. C'est pourquoi les Caisses d'Épargne ont tissé des partenariats avec les cinq principaux réseaux nationaux. Concrètement, ces professionnels de la création d'entreprise accueillent les porteurs de projets, finalisent le montage des dossiers, mobilisent des financements ou des garanties et assurent un suivi postcréation. Les Caisses d'Épargne réalisent le crédit en lien étroit avec ces partenaires.



France Active fédère un réseau de 39 fonds territoriaux, qui ont pour mission de lutter pour l'insertion par l'économie en apportant aux porteurs de projet un accès au crédit, une expertise et un soutien financier (garanties sur emprunts bancaires et apports en fonds propres). Le réseau France Active compte 280 salariés et mobilise plus de 850 bénévoles.

Les Caisses d'Épargne sont les premiers partenaires bancaires de France Active dans le domaine de la création d'entreprises (TPE).

www.franceactive.org - Tél. : 01 53 24 26 26



FRANCE INITIATIVE
r é s e a u

France Initiative est un réseau associatif d'appui et de financement de la création d'entreprises. 245 plateformes France Initiative mobilisent des fonds pour financer, sous forme de prêts d'honneur (sans intérêts ni garantie), la création d'entreprises. Elles mobilisent également des compétences économiques locales pour le parrainage des créateurs et l'accompagnement de l'entreprise en création. Outre les équipes de permanents, plus de 13 100 bénévoles œuvrent au sein de France Initiative et des plateformes.

Les Caisses d'Épargne sont les premiers contributeurs aux fonds de prêts d'honneur des plateformes France Initiative.

www.france-initiative.fr - Tél. : 01 40 64 10 20



La Fondation de la 2^{ème} Chance regroupe 120 partenaires (grandes entreprises privées, publiques et institutions financières) et bénéficie de 60 implantations en France, soutenues par 15 clubs 2^{ème} Chance. Elle a pour objet d'accompagner

des personnes de 18 à 60 ans, ayant traversé de lourdes épreuves de vie et aujourd'hui en situation de grande précarité, mais manifestant une réelle volonté de rebondir. Elle leur offre un soutien humain et financier pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : formation qualifiante, création ou reprise d'entreprise.

En 2008, 13 Caisses d'Épargne ont financé la Fondation de la 2^{ème} Chance.

www.deuxiemechance.org - Tél. : 01 46 96 44 33



reseauentreprendre

Réseau Entreprendre[®] fédère 37 associations ayant pour vocation de développer le dynamisme économique local en aidant les créateurs et repreneurs de PME porteuses de richesses et

d'emplois. 3000 chefs d'entreprise animent bénévolement ces associations et, au-delà des prêts d'honneur accordés, conseillent, orientent et accompagnent les porteurs de projets.

En 2007 et 2008, les Caisses d'Épargne ont soutenu 28 des 31 associations du Réseau Entreprendre.

www.reseau-entreprendre.org - Tél. : 03 20 66 14 66



Les Boutiques de Gestion accompagnent les créateurs d'entreprise de l'émergence du projet jusqu'au suivi de l'entreprise (deux ans après la création). Les Boutiques de Gestion apportent

une expertise technique sur les projets et des compétences pluridisciplinaires. 920 conseillers salariés et 750 administrateurs bénévoles travaillent au sein de 400 implantations locales.

Les Boutiques de Gestion sont un partenaire clé pour *Parcours Confiance*.

www.boutiques-de-gestion.com - Tél. : 01 43 20 54 87

EN 2009, L'ENGAGEMENT DES CAISSES D'ÉPARGNE SE RENOUVELLE

Passer de « l'intérêt général » à la « responsabilité sociale », c'est en substance la vocation du nouveau programme d'engagement sociétal des Caisses d'Épargne depuis début 2009. Très présent depuis huit ans grâce aux projets d'économie locale et sociale (PELS), le rôle de banquier solidaire que joue chaque Caisse d'Épargne sur son territoire évolue sous l'effet de la loi de modernisation de l'économie (LME), promulguée en août 2008. Si celle-ci réaffirme la spécificité des Caisses d'Épargne comme acteurs de la lutte contre les exclusions bancaire et financière, elle supprime l'obligation légale pour elles de consacrer une partie de leurs résultats à des projets de solidarité.

C'est donc une nouvelle politique, fondée dorénavant sur l'engagement volontaire, que les Caisses d'Épargne mettent en place. Avec un objectif clair : consacrer, chaque année, 1 % de leur produit net bancaire (PNB) à des actions de responsabilité sociétale dans la lignée de *Bénéfices Futur*, programme de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) intégré à la stratégie du Groupe.

Poursuivant la démarche déjà initiée, l'engagement renouvelé des Caisses d'Épargne vise la mise en œuvre d'un programme moderne et ambitieux en lien avec les territoires, à l'écoute des préoccupations sociales et environnementales, soucieuse de faire évoluer les pratiques et élaborer une offre de produits innovants pour répondre aux enjeux de demain.



Association Centre Equestre Saint-Victor

*L'initiation aux joies de l'attelage
offre une nouvelle autonomie
aux personnes handicapées.*

Caisse d'Épargne de Picardie.

FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ET PRODUITS FINANCIERS

Les Caisses d'Épargne vont développer leur action en faveur des particuliers et créateurs d'entreprise (clients ou non clients), qui rencontrent des difficultés d'accès ou d'usage des produits et services financiers. Elles s'appuient pour cela sur le dispositif *Parcours Confiance*, mis en place en 2006 et, aujourd'hui en vigueur sur l'ensemble du territoire français. *Parcours Confiance* propose un accompagnement bancaire, social et pédagogique (voir pages 12-13).

Parcours Confiance porte notamment l'activité microcrédit des Caisses d'Épargne. Depuis 2006, celles-ci ont octroyé plus de 4 000 microcrédits personnels ou professionnels.

PHILANTHROPIE : PRIORITE A L'ACTION LOCALE

Les Caisses d'Épargne sont déjà très présentes sur le terrain de la philanthropie locale, au travers des PELS et du mécénat : achat de camions réfrigérés pour la banque alimentaire, financement d'activités sportives pour des enfants handicapés, réalisation de supports pédagogiques sur la préservation du patrimoine écologique, achat de machines pour des chantiers d'insertion... Fortes de leur immersion dans leur territoire et de leur connaissance approfondie des acteurs locaux, elles continueront à soutenir ce type d'initiatives solidaires, dans la recherche affichée du meilleur « résultat social » pour les bénéficiaires.

FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS RSE

Dans le cadre de l'exercice du métier bancaire, les Caisses d'Épargne vont favoriser l'émergence d'initiatives en matière de protection de l'environnement, de ressources humaines, de gouvernance ou encore de comportements sur les marchés. Il peut s'agir, à titre d'exemple, de commercialiser des produits financiers éco-responsables ou d'adapter une agence bancaire aux besoins spécifiques des malentendants.

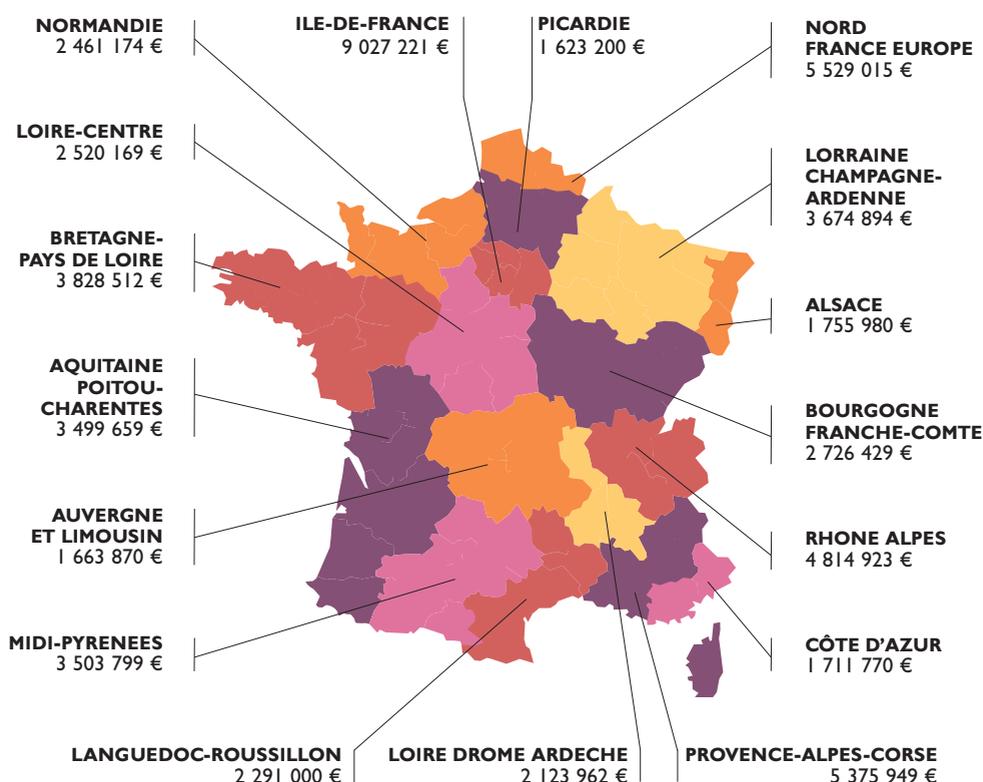
1% du PNB des Caisses d'Épargne



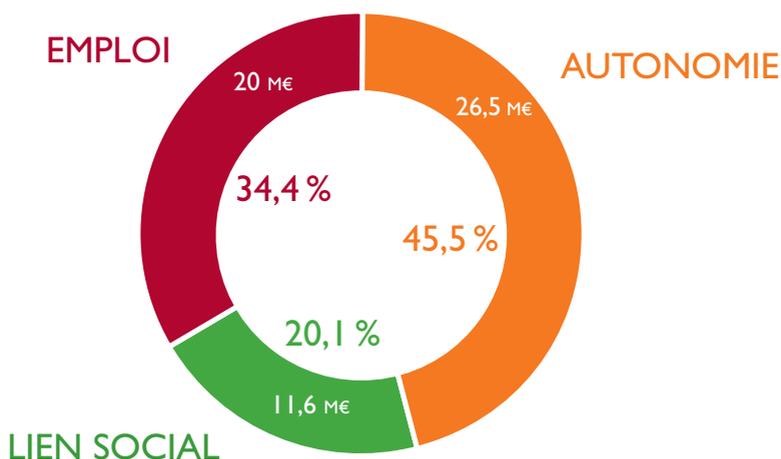
LES PELS EN QUELQUES CHIFFRES

BILAN 2008

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES FINANCEMENTS DE PELS

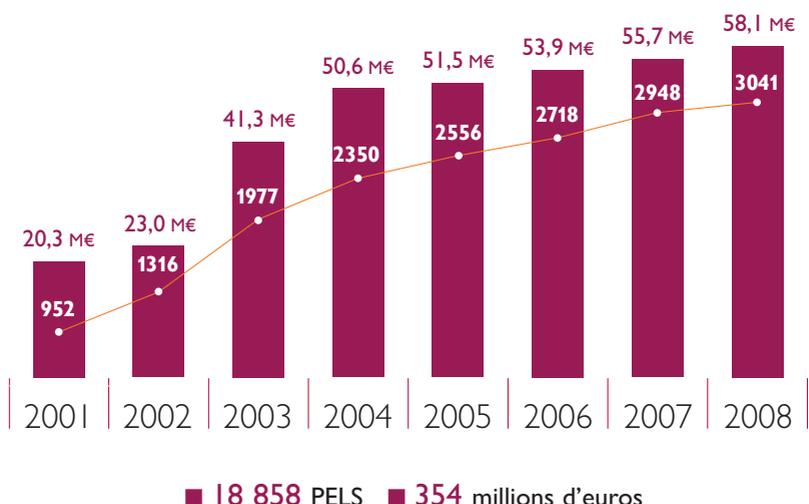


REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION



BILAN 2001-2008

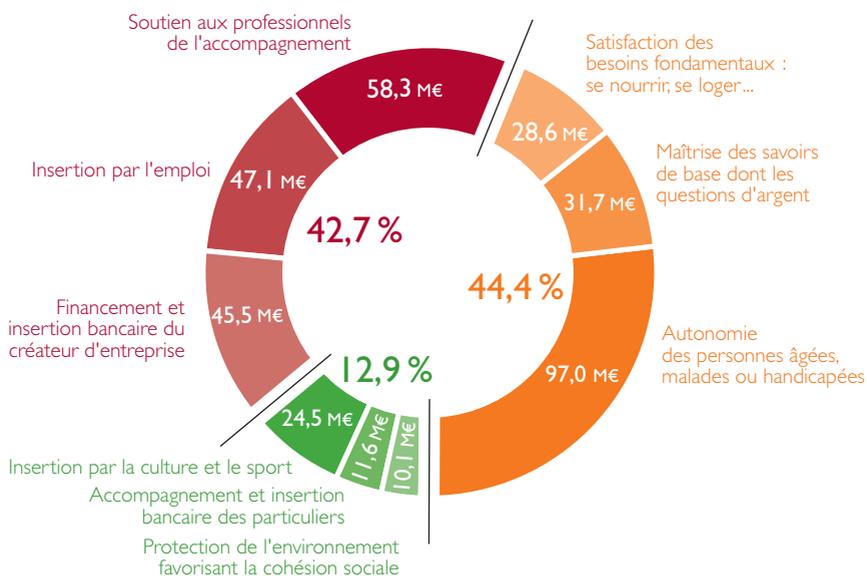
MONTANTS ET NOMBRES DE PELS ENGAGES



REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION

EMPLOI
150,9 millions d'euros

AUTONOMIE
157,3 millions d'euros



REPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

■ Subvention : 71,5 % ■ Prêt : 19,3 % ■ Apport en fonds de prêts d'honneur : 4,3 %
■ Apport en capital : 3,3 % ■ Apport en nature : 1,6 %



L'action des Caisses d'Épargne s'inscrit dans leur vocation de banques de proximité.

Grâce à une connaissance en profondeur, dans chaque région, des hommes et de l'histoire, les Caisses d'Épargne interviennent au plus près des questions d'aujourd'hui. Elles se consacrent au développement de leur territoire, agglomérations et zones rurales, en privilégiant dans leurs actions une croissance durable et sociale.

Si l'action engagée pendant huit ans par les Caisses d'Épargne à travers les projets d'économie locale et sociale (PELS) prend à l'avenir de nouvelles formes, elle continue à s'exercer avec les mêmes orientations éthiques.

**Caisse Nationale
des Caisses d'Épargne**

50, avenue Pierre-Mendès-France 75201 Paris Cedex 13
Tél. : 01 58 40 41 42 - Fax : 01 58 40 48 00
www.groupe.caisse-epargne.com

**Fédération Nationale
des Caisses d'Épargne**

5, rue Masseran - 75007 Paris
Tél. : 01 44 38 50 50 - Fax : 01 44 38 50 99
www.federation.caisse-epargne.fr



Bénéfices Futur

L'engagement du Groupe Caisse d'Épargne pour le développement durable

www.beneficesfutur.fr